

Révision de la Charte

**Elaboration du diagnostic
Evaluation de la mise en œuvre de la charte**

Atelier territorial

5 septembre 2022



Programme de la soirée

- **Mot d'accueil**
- **Temps 1 : 18h10 - 19h30**
 - Démarche de révision de la charte
 - Principaux enseignements de l'évaluation de la charte 2011-2026
 - Synthèse du diagnostic du territoire
- **Temps 2 : 19h30 - 20h45**
 - Ateliers d'échanges sur les « problématiques »
 - Synthèse des ateliers
 - Conclusion
- **Temps 3 : Buffet**



TEMPS 1



Démarche de révision de la charte



La charte, expression du projet

La charte d'un Parc naturel régional concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire

- Un **projet** pour le territoire pour 15 ans
- Un projet de développement fondé sur la **protection et la mise en valeur** de son patrimoine et de ses paysages
- Des orientations partagées et des mesures mises en œuvre par les **signataires** de la charte : *les communes et EPCI, le(s) Département(s), la (les) Région(s) et l'État*
- Un **document de référence** pour le SM du Parc, qui a un rôle de mise en cohérence des politiques publiques, mais aussi pour les signataires



Un projet défini localement ... en réponse aux objectifs d'un PNR

1. **Protéger** les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée,
2. Contribuer à l'**aménagement** du territoire,
3. Contribuer au **développement** économique, social, culturel et à la qualité de la vie,
4. Contribuer à assurer l'**accueil, l'éducation et l'information du public**,
5. Réaliser des **actions expérimentales ou exemplaires** dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.



Les critères fondamentaux

(Article R333-4 du code de l'environnement)

→ Le territoire répond-il aux 5 critères fondamentaux pour renouveler le classement du Parc naturel régional ?

- Qualité, fragilité et identité du territoire
- Cohérence et pertinence de ses limites
- Qualité du projet de charte
- Détermination et engagement durable des collectivités territoriales et EPCI
- Capacité du syndicat mixte à conduire le projet de façon cohérente

+ Appréciation au regard du bilan de la mise en œuvre de la précédente charte et de ses effets sur l'évolution du territoire



Objectif : Renouvellement du classement PNR

→ Une révision de Charte, c'est le moment de faire le point :

- Votre ambition :
 - Souhaitez-vous que le Livradois-Forez soit encore un PNR ?
- Votre projet :
 - Etes-vous prêts à vous mobiliser, avec l'ensemble des partenaires, sur un projet à la hauteur des exigences d'un classement PNR ?



Le périmètre de révision de la Charte

191 communes dont :

- 163 classées
- 5 en attente de classement
- 7 du périmètre de révision précédente
- 16 nouvelles (dont 4 associées)

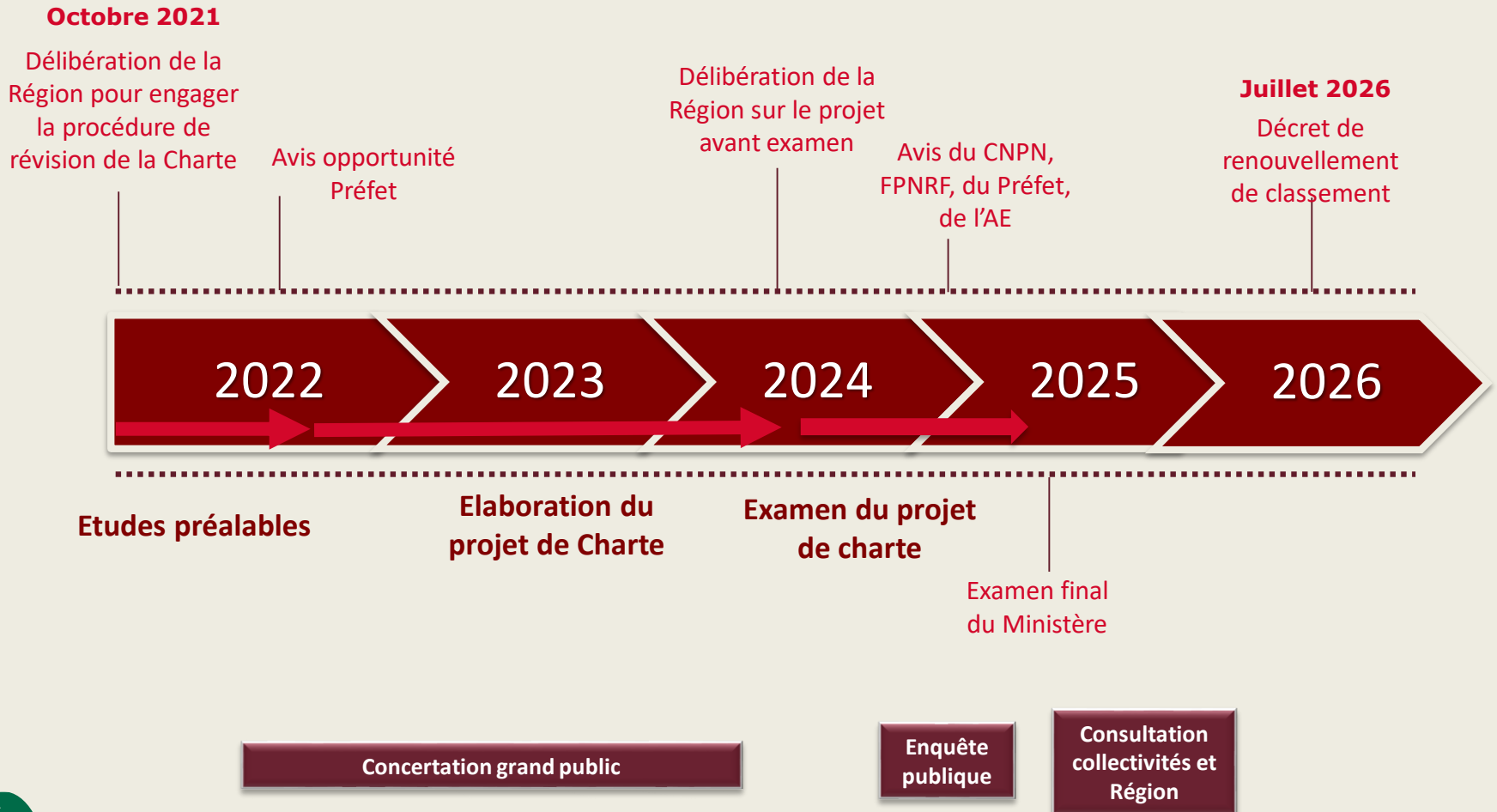
353 815 hectares

113 945 habitants

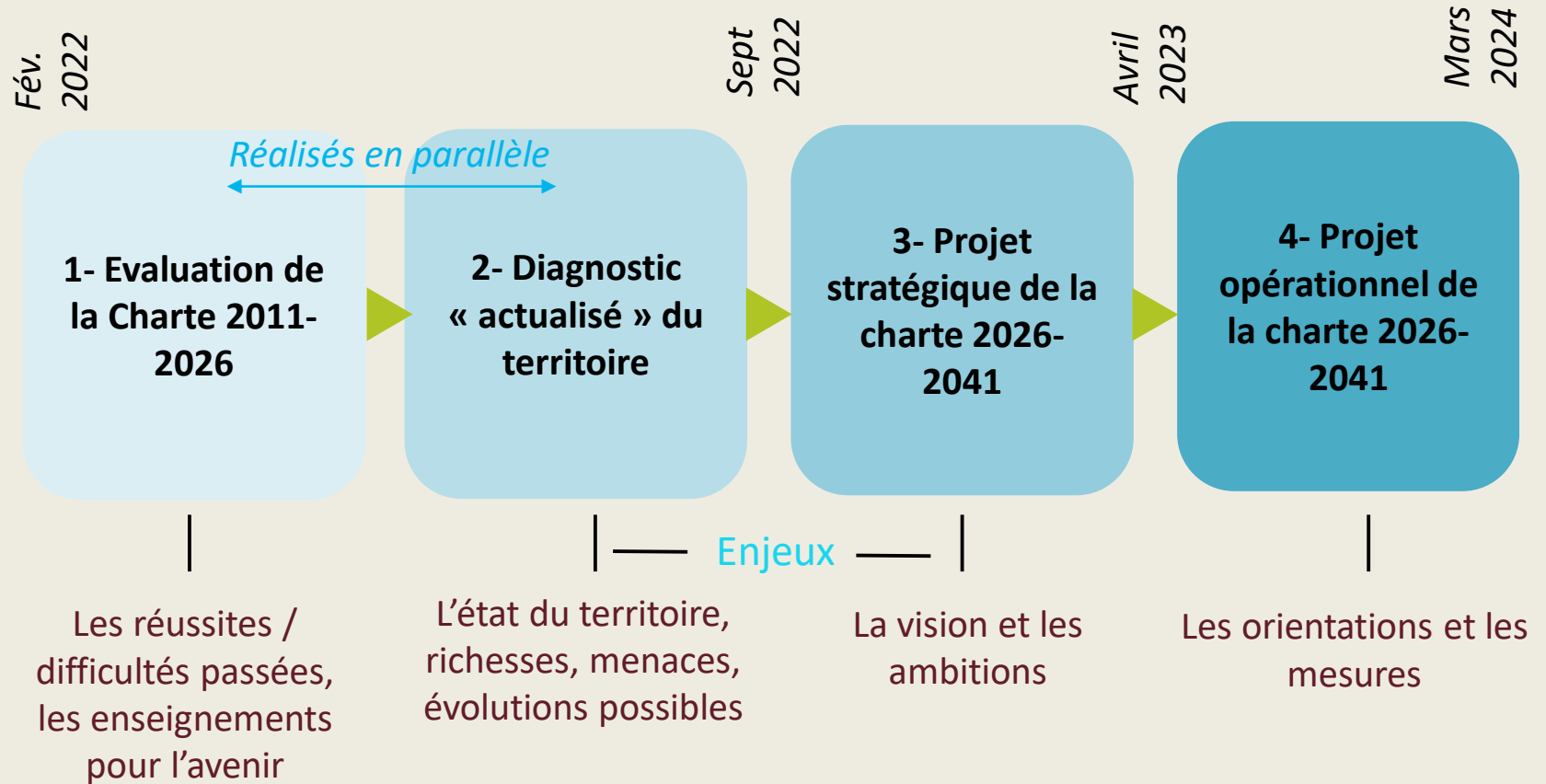
- 14 EPCI actuels
- 1 région : AURA
- 4 départements : 63, 43, 42, 03



Procédure de révision de la charte



Les grandes étapes de la révision



Groupement

SM Parc (élus&équipe)



Elus locaux, partenaires, habitants ...

Les instances de travail et de décision

Instances de suivi/pilotage

Comité de pilotage
dont bureaux syndical
(élus)

Comité de coordination
technique
(Etat, EPCI, experts, ...)

Instance de validation

Comité syndical du
SM PNR
(élus)

Instances de travail avec les partenaires

Ateliers thématiques
Ateliers « défis »

Ateliers
institutionnels
(partenaires techniques
EPCI)

Ateliers territoriaux
(élus locaux)

Groupes projets (en
phase rédaction charte)



Objectifs des ateliers territoriaux

- ➔ Faire état de l'avancement de la démarche
- ➔ Partager les résultats de l'évaluation de la charte 2011-2026
- ➔ Partager les éléments du diagnostic territorial
- ➔ Identifier les problématiques majeures à aborder dans la prochaine charte



Séquence questions/réponses



Evaluation de la mise en œuvre de la Charte 2011-2026



#1 RÔLE DU PARC

↘ **Un rôle conforté et légitimé, soutenu par une évolution du positionnement du Syndicat Mixte**

- **Une « identité » du Parc fondée autour de 4 générations d'approches :**
 - Approche historiquement centrée sur le développement économique et social
 - Approche plaçant le partenariat au cœur, pour assister les collectivités dans la définition de leurs stratégies et projets, et faciliter les interactions
 - Positionnement du SMPNR comme une « boîte à outils » disponible pour les collectivités, au gré de leurs besoins d'ingénierie
 - Positionnement du SMPNR comme expert, intervenant davantage comme une ressource sur des sujets ciblés
- **Une approche pluridisciplinaire du Parc qui marque toujours sa spécificité**

#1 RÔLE DU PARC

↘ **Un Syndicat Mixte du Parc à la fois structure de conseil et locomotive pour la mise en place de démarches innovantes**

- **Une prise de compétences additionnelles avec 5 formations qui co-existent** (Charte, SAGE Dore, SCoT, Grand cycle de l'eau, affaires d'intérêt commun)
- **Vocation « expérimentale » du Parc, soutenue et reconnue**
- **Ecosystème de partenaires riche, mobilisé au gré des sujets traités**
- **Culture des réseaux plus ténue sur la dernière période** : place moins affirmée des volets « animation » et « coopération »

#2 GOUVERNANCE DU PARC



Une gouvernance revisitée par le fonctionnement à la carte du Syndicat Mixte du Parc et les évolutions institutionnelles

- **Le renouvellement des mandats et des réformes territoriales venus percuter l'animation territoriale**
- **Une réadaptation des instances initialement prévues dans la gouvernance, pour organiser « autrement » le dialogue avec les collectivités signataires**
 - Un comité syndical instance de décisions, un bureau ponctuellement réuni
 - Une assemblée générale des délégués des communes réunie sous plusieurs formules, avant d'avoir été abandonnée
 - Avec les communes, une approche « sur mesure » et plus « individuelle » qui a pris le pas sur l'approche collective
 - Une conférence territoriale remplacée par un G8 (exécutif élargi) et un dialogue technique via le RALF
 - Des instances qui n'existent plus : conférence générale des partenaires et comité des partenaires financeurs



#2 GOUVERNANCE DU PARC

↘ **Un « effacement » du rôle de relais auparavant exercé par les anciens EPCI dans le lien Parc – communes**

- **Un dialogue par sujet d'intérêt qui prédomine avec plusieurs configurations d'appartenance des EPCI au Parc** (en fonction du contexte géographique, des thématiques abordées, des ressources en ingénierie, de la perception de l'intérêt du Parc...)
- **Des liens distendus avec les autres signataires institutionnels corroborés à une réduction des contributions statutaires**
 - Un dialogue essentiellement technique et personne-dépendant
 - Un engagement qui n'est plus que financier ?



#2 GOUVERNANCE DU PARC

↘ Une perte de vision stratégique globale du Parc

- Un SMPNR « expert » avec une intervention structurée et concentrée autour d'un panel de solutions disponibles pour appuyer les collectivités
- Plus qu'« animateur », avec une capacité moindre à associer et fédérer les élus dans le portage du Parc et de la Charte au-delà du cercle du G8
 - ⇒ Un besoin de convaincre de l'intérêt du Parc, qui supplante le besoin d'animer et de cultiver le sentiment d'appartenance / l'identité du territoire
 - ⇒ Une vision séquencée et thématisée semble prévaloir sur la stratégie et la culture du « bien commun » Parc
- Un « socle » fragilisé par la perte de vision territoriale des signataires ?



#3 LISIBILITE DU PARC

↘ Une lisibilité de l'action du Parc qui gagne encore à être améliorée, malgré des efforts de sensibilisation et communication

- Du côté des signataires, une lisibilité de l'intervention et des missions du Parc influencée par l'implantation géographique au sein du territoire
- Une **communication démultipliée par plusieurs « supports »** pour améliorer la diffusion de la connaissance du Parc et sensibiliser à sa préservation, mais pourtant, encore une difficulté à attribuer les actions mises en place au Parc et à ses partenaires



#3 LISIBILITE DU PARC



Une Charte de qualité, guide pour l'action du Syndicat Mixte du Parc mais peu dans le viseur des signataires

- **Une Charte repère pour le SM du Parc, qui a bien vieilli, avec une notion de « frugalité » connue et fil rouge ...**
- **... mais moins appropriée et appropriable par les collectivités du territoire**
 - => Charte perçue comme « le document du SMPNR » dont l'atteinte des objectifs reste de sa responsabilité uniquement
 - => Opacité pour certains élus, du fait du format lourd et de la complexité, malgré le résumé produit
- **Un document globalement méconnu de la population du territoire**



#4 COHERENCE & PERTINENCE DES ACTIONS



Une intervention équilibrée en termes de « sujets » investis, mais moins de territoires couverts

- **Des actions démultipliées couvrant l'ensemble des ambitions de la Charte, et dépassées pour certains objectifs fixés**
 - Des dimensions qui se démarquent (urbanisme, alimentation...)
 - Plus rarement, des objectifs qui étaient trop ambitieux et parfois non atteints faute de moyens suffisants (énergie, culture...)
- **Un périmètre géographique en mouvance qui interroge les moyens de « fédérer » les collectivités locales et équilibrer la mise en œuvre des actions**
- **Des interventions plus cohérentes et pertinentes, soutenues par l'ingénierie du SM du Parc et ses partenaires, qui encouragent les collectivités au changement de pratiques**
- **Le risque d'une discontinuité de l'intervention, avec le développement d'une logique d'AAP qui pourrait conduire à se concentrer sur certains sujets soutenus**



#4 COHERENCE & PERTINENCE DES ACTIONS

↘ Des actions emblématiques, sur lesquelles le Parc est bien repéré

- **L'urbanisme rural et le travail sur les centres-bourgs**, largement identifié et valorisé tant par les élus que les partenaires
- **Au-delà des objectifs de la Charte, une prise de compétences SCOT, grand cycle de l'eau et GEMAPI assez inédite**
- **La Maison du tourisme**, l'aboutissement de la structuration d'une politique réussie, bien que n'ayant pas suscité l'adhésion de l'ensemble des collectivités à l'origine
- **L'impulsion d'un projet innovant, le PAT**, amenant une réflexion sur l'alimentation non prévue à l'origine dans la Charte



#4 COHERENCE & PERTINENCE DES ACTIONS

↘ Des sujets moins couverts sur la période ou catalyseurs de divergences

- **Des objectifs relatifs au développement des énergies renouvelables** non remplis mais qui ont vu naître des projets et idées nouvelles
- **Le volet culture**, hors des priorités d'intervention du Parc
- **Les volets paysage et patrimoine**, deux sujets transversaux soumis aux différentes prises de position sur les thématiques concernées
- **Une tendance à la segmentation des sujets**, qui tend à freiner la transversalité de l'action du Syndicat Mixte du Parc



Séquence questions/réponses




Vision synthétique du diagnostic






Structuration du diagnostic

LES PATRIMOINES




- Le patrimoine naturel
- Le paysage
- Le patrimoine architectural et culturel

LES RESSOURCES




- La ressource en eau
- La forêt
- L'agriculture
- L'énergie
- Les ressources en matériaux

CADRE DE VIE ET ORGANISATION TERRITORIALE




- Les dynamiques démographiques et résidentielles
- L'offre d'emplois et de services, mobilités
- Le tourisme de séjour et les loisirs de proximité



- Le développement culturel
- L'éducation au territoire
- Les risques et nuisances
- La coopération





Séquence 1

Les patrimoines

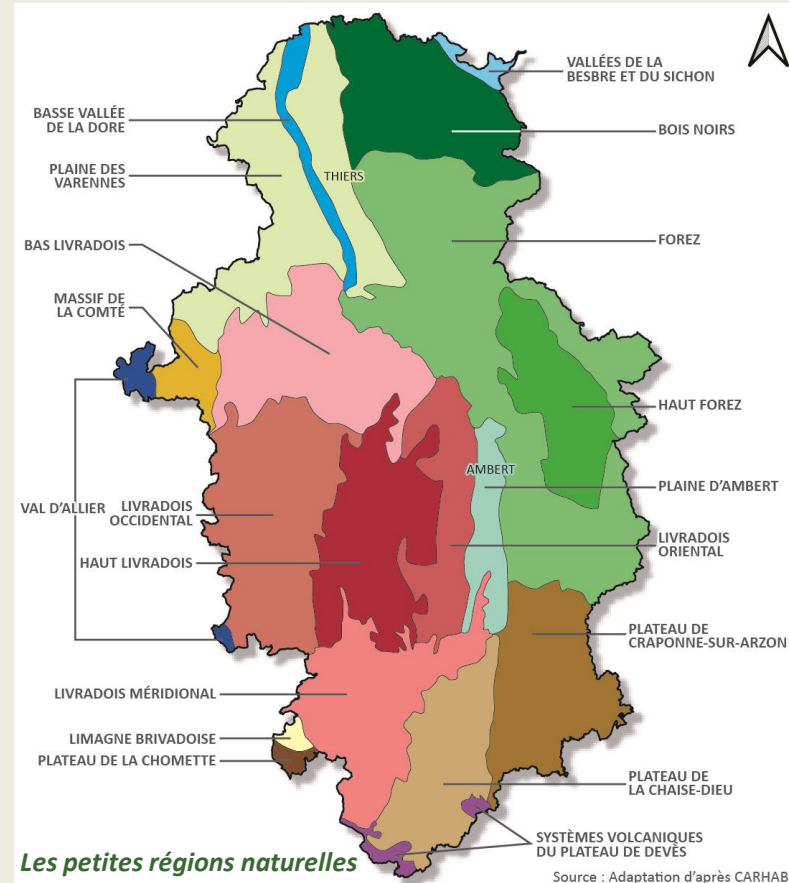




Biodiversité

- **Diversité d'habitats naturels** en lien avec les différents étages altitudinaux et les influences climatiques, caractérisés par des espaces boisés dominants, de nombreux milieux humides et de vastes prairies permanentes
- 200 espèces animales protégées et 250 espèces de flore protégées présentes, mais des **tendances d'évolution négatives**
- Une **faible fragmentation écologique** du territoire malgré la RD906 et l'A89
- Un **taux de protection inférieur à 0,5%**, malgré un intérêt écologique reconnu sur près de 15% → ses **outils de gestion** davantage développés avec 27 sites Natura 2000
- Des conciliations difficiles avec **certaines activités forestières et agricoles** et des perturbations sur les milieux aquatiques et humides

De multiples pressions : changement climatique, développement des loisirs, urbanisation ...

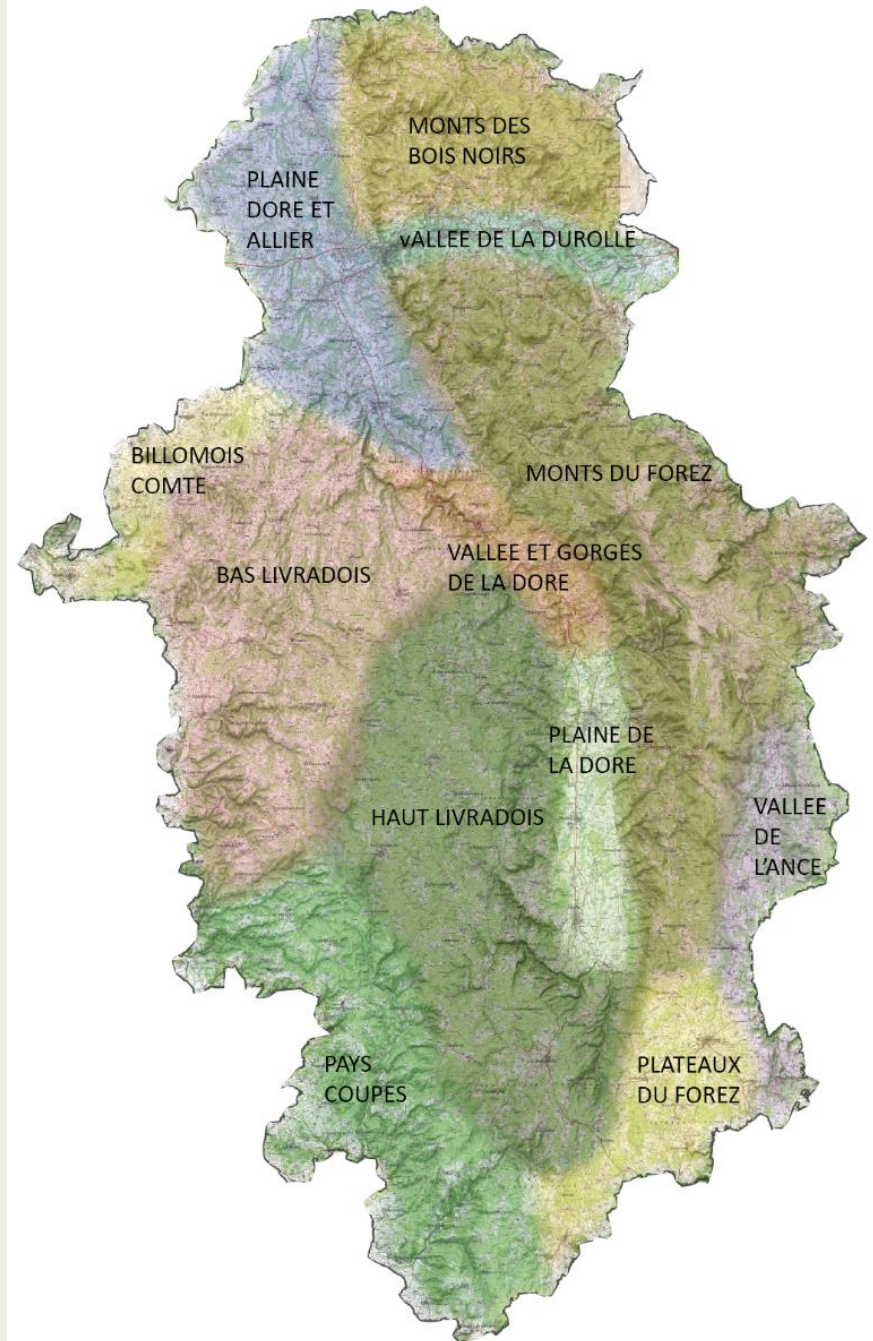


Des milieux remarquables : Hautes-Chaumes, tourbières et zones humides de montagne, forêts de plaine et de montagne, coteaux secs et chauds, gorges rocheuses et vallées encaissées, cours d'eau et zones alluviales, bocages et prairies



Paysage

- Une **diversité de paysages**, structurée par les gradients d'altitude et les équilibres agroforestiers
- Un **rapport à l'eau** très fort, et un **patrimoine industriel** très présent
- Une **organisation du bâti ancien** en villages et hameaux, et des paysages très « habités »
- Des **menaces à considérer** :
 - Uniformisation des paysages forestiers (plantations mono-spécifiques, disparition des forêts jardinées)
 - Uniformisation des paysages agricoles (mécanisation, agrandissements)
 - Disparition des structures de polyculture élevage (haies, arbres, prairies humides, vergers...)
 - Standardisation des constructions (aire urbaine de Clermont Ferrand, à proximité des infrastructures...)






Patrimoines culturel et architectural

- Un **patrimoine bâti très riche** : 9 SPR, 5 sites inscrits, 190 Monuments Historiques
- Une **densité de patrimoine non protégé**, et des **savoir faire architecturaux** (pisé, pierre, bois...)
- Des **patrimoines immatériels** : savoir-faire, patrimoine littéraire, linguistique...
- Des **politiques et équipements de valorisation** : route des métiers, Pays d'Art et d'Histoire
- **Des menaces à considérer** :
 - Manque d'appropriation des patrimoines, sentiment de « désaffection culturelle » et d'un manque de cohérence entre les politiques de valorisation
 - Pressions des constructions contemporaines sur les patrimoines bâtis et architecturaux
 - Baisse des fréquentations dans les équipements d'accueil autour des savoir faire





Séquence 2

Les ressources





Eau

Un **bon état des masses d'eau** mais des dégradations constatées en lien avec la morphologie des cours d'eau ou des pollutions chimiques et organiques

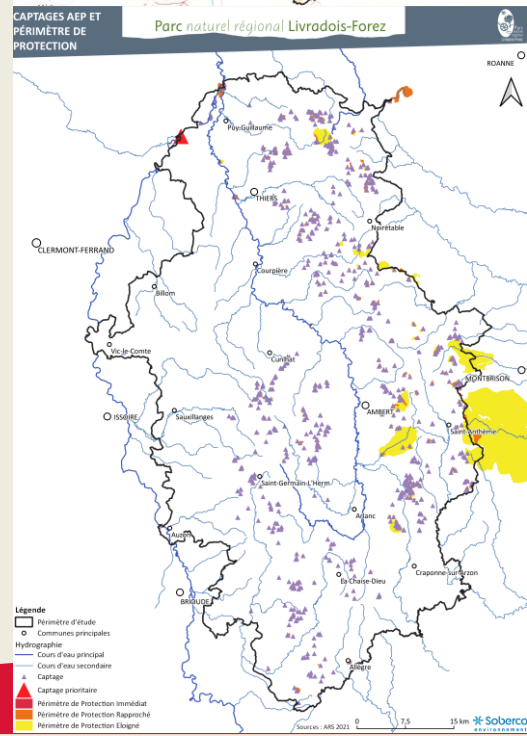
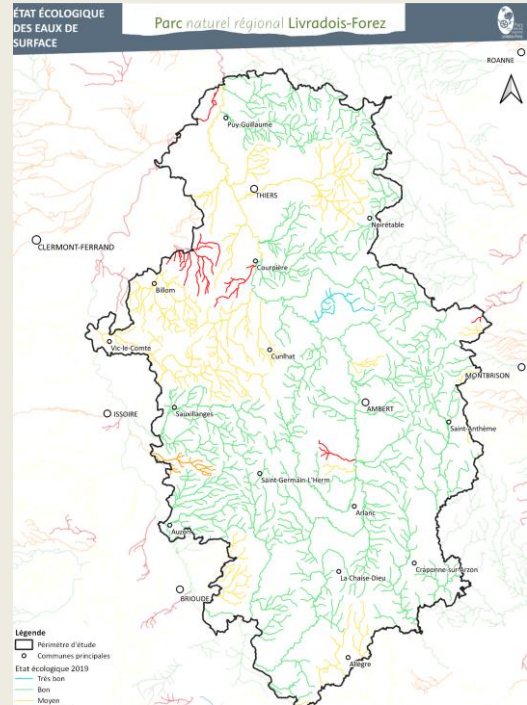
Des **problématiques quantitatives croissantes** du fait de faibles ressources aquifères et de prélèvements divers usages dans les masses d'eau superficielles

Une **gestion hétérogène de l'alimentation en eau potable qui tend à se fragiliser** :

- Nombreux captages AEP et gestion morcelée (73 communes en régie communale et 18 syndicats AEP)
- Vulnérabilité vis-à-vis de l'approvisionnement en eau potable de certaines communes (mono-ressource et/ou réduction des débits)

Des **problématiques d'assainissement des eaux usées à l'origine de pollutions**

- Des problématiques de surcharge pour de nombreuses stations
- Méconnaissance des installations d'assainissement autonome et faible taux de conformité





Forêt

Une forêt ancienne (30% présumée « ancienne »), **résineuse** (2/3 des peuplements) **et omniprésente** – un patrimoine écologique en particulier dans les anciennes sapinières

Une forêt très largement privée (93%), atomisée (70 000 propriétaires) et **très peu gérée** (16% en DGD)

Un capital économique local : source de revenus, 900 emplois directs, présence de 1^{ère} transformation... Un **déficit** sur la 2^{ème} transformation

Une forte valorisation : ¼ des volumes de résineux de la Région, taux de prélèvement élevés, fort accroissement

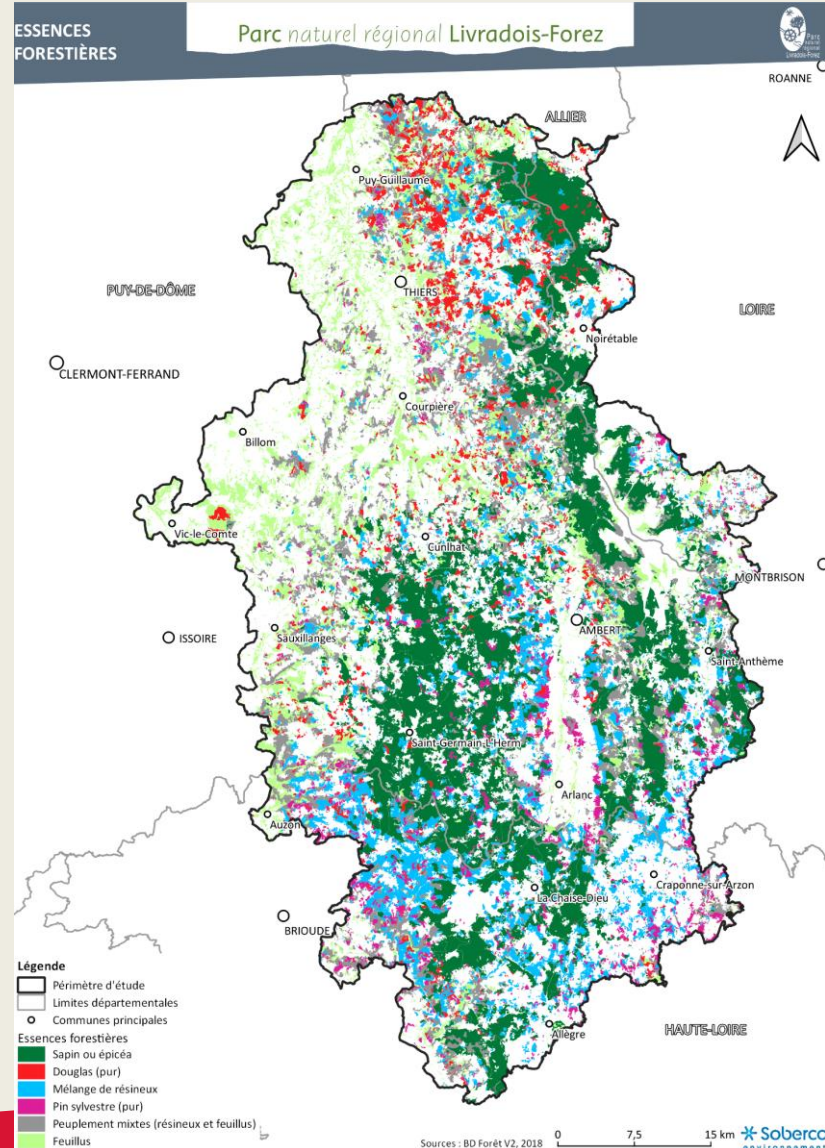
Des problématiques à souligner :

- Sanitaires : dépérissement en basse altitude, attaque de scolytes sur l'épicéa, ...
- Autour de la mobilisation : tensions entre acteurs qui se cristallisent autour des « coupes rases »



Massifs forestiers	Surface forestière (ha)	Volume sur pied		Taux d'accroissement		Prélèvement	
		Millions de m3	m3/ha	m3/an	m3/ha/an	m3/an	Taux
Livradois-Forez	199000	51,35	258	1920000	9,6	1 050 000	55%
Sillon Alpin	253000	57,69	228	1490000	5,9	730 000	49%
Velay	118000	30,69	260	1000000	8,5	600 000	60%
Volcans Limagne	116000	22,54	194	680000	5,9	360 000	53%
Bugey - Jura	151000	31,45	208	960000	6,4	330 000	34%
Beaujolais - Roannais - Lyonnais	106000	22,95	217	850000	8,0	300000	35%

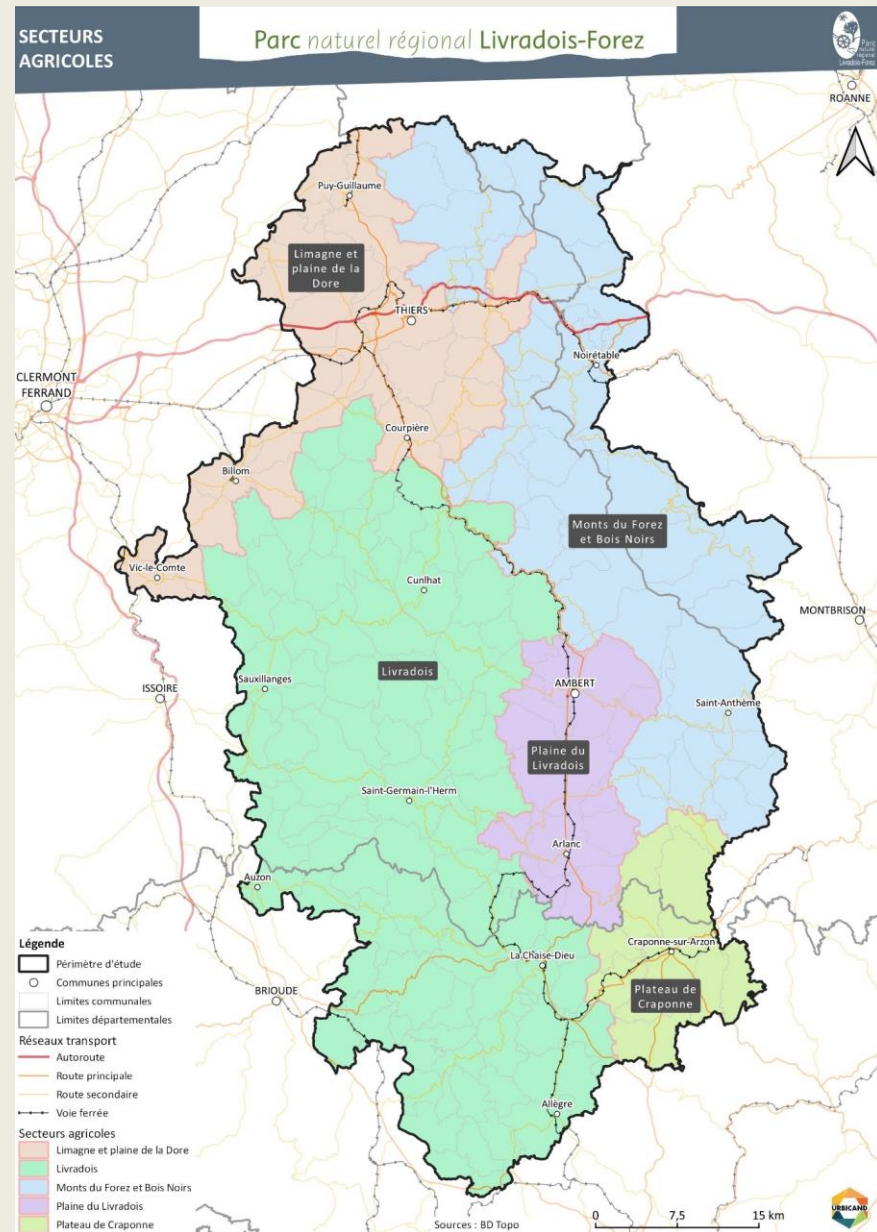
Figure 28 Synthèse des 6 massifs forestiers du PRFR ALIRA dont le prélèvement est supérieur à 300 000 m3 - Source IGN





Agriculture

- Des **secteurs agricoles différenciés**, avec une **place de l'élevage qui reste très structurante**
- Des **tendances longues qui se poursuivent** : diminution du nombre d'exploitations, agrandissements, fragilité de l'emploi ...
- Une **tendance à la diversification** : développement des signes de qualité, de la race ferrandaise, de la vente directe
- Des **problématiques à considérer** :
 - Déficit d'attractivité du métier, difficultés de transmission et de recrutement
 - Une diversification des activités qui reste fragile, des besoins d'organisation des filières de proximité
 - Une fragilité face à l'érosion de la biodiversité, le changement climatique, la raréfaction de la ressource en eau

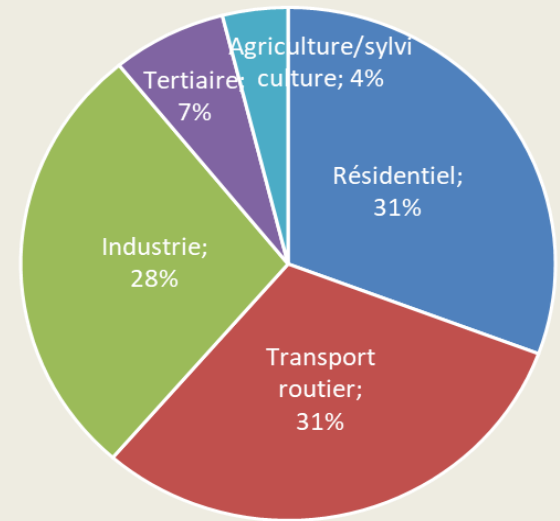




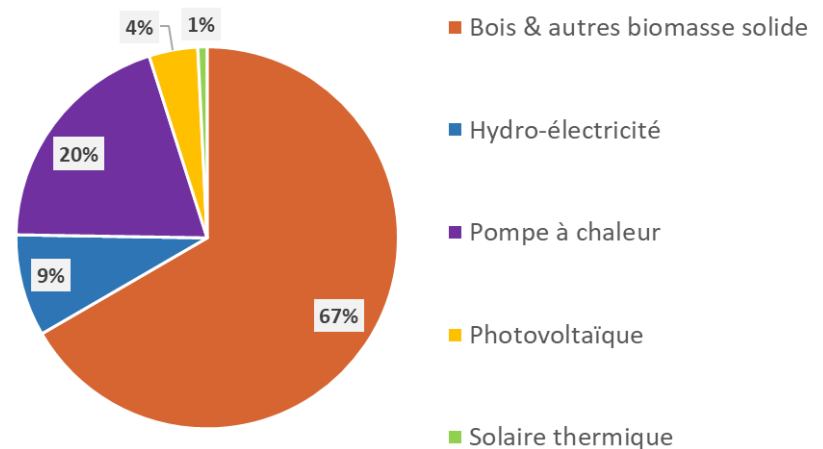
Energie

- Consommation moyenne > consommation régionale et une **augmentation des consommations** ces dernières années (liée au poste industrie 3^{ème} poste)
- Des consommations liées aux **déplacements en hausse**
- Des consommations résidentielles par habitant supérieures à la moyenne nationale (parc logement ancien), mais **en baisse**
- Une importante **précarité des ménages** en lien avec les dépenses pour le carburant et le chauffage

- Un **faible taux** de couverture des consommations par **des ENR** : 15%
- Une **faible évolution de la production d'ENR**, essentiellement orientée vers le **bois énergie**
- Des **potentiels de production** importants, mais différents freins au développement




Sources de production d'énergie



Source : ORCAE





Séquence 3

Cadre de vie et organisation territoriale



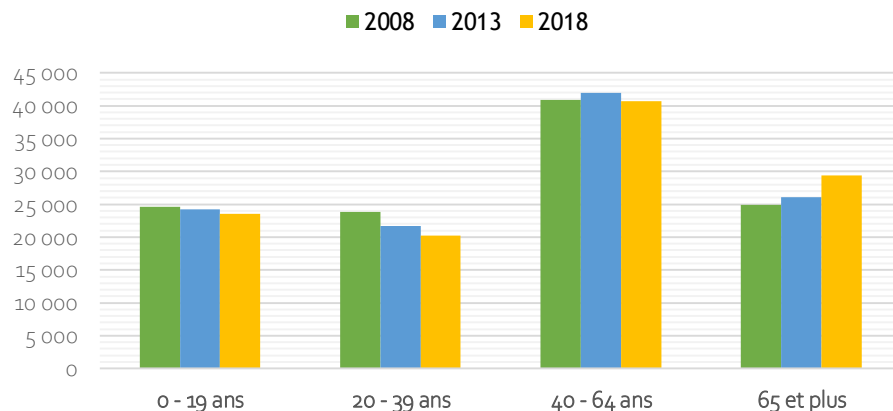


Dynamiques démographiques et résidentielles

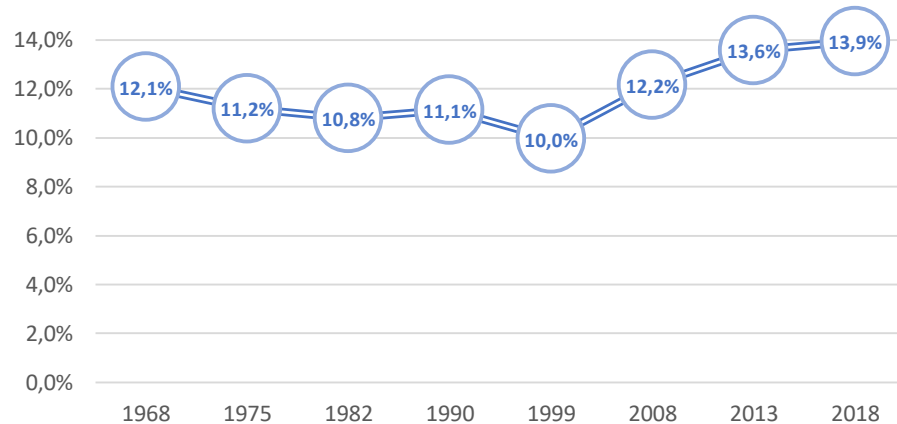
- Une **fragilité sociale à interroger** : fragilité budgétaire, vieillissement, isolement des personnes seules...
- Une **diversité insuffisante de l'offre de logements** : locatif, logements pour les jeunes et les personnes âgées...
- Des **interrogations sur la capacité à produire des logements**, avec des contraintes croissantes (ZAN, coûts) mais un **potentiel élevé de reconquête de la vacance (14%)**
- Des **disparités fortes** entre le nord du territoire (aire urbaine de Clermont-Ferrand) et le sud, plus enclavé
- Une **fragilité des centres bourgs** qui reste d'actualité, avec des enjeux de passage à l'opérationnel sur le renouvellement urbain



Evolution de la répartition de la population du PNR Livradois-Forez par tranche d'âge



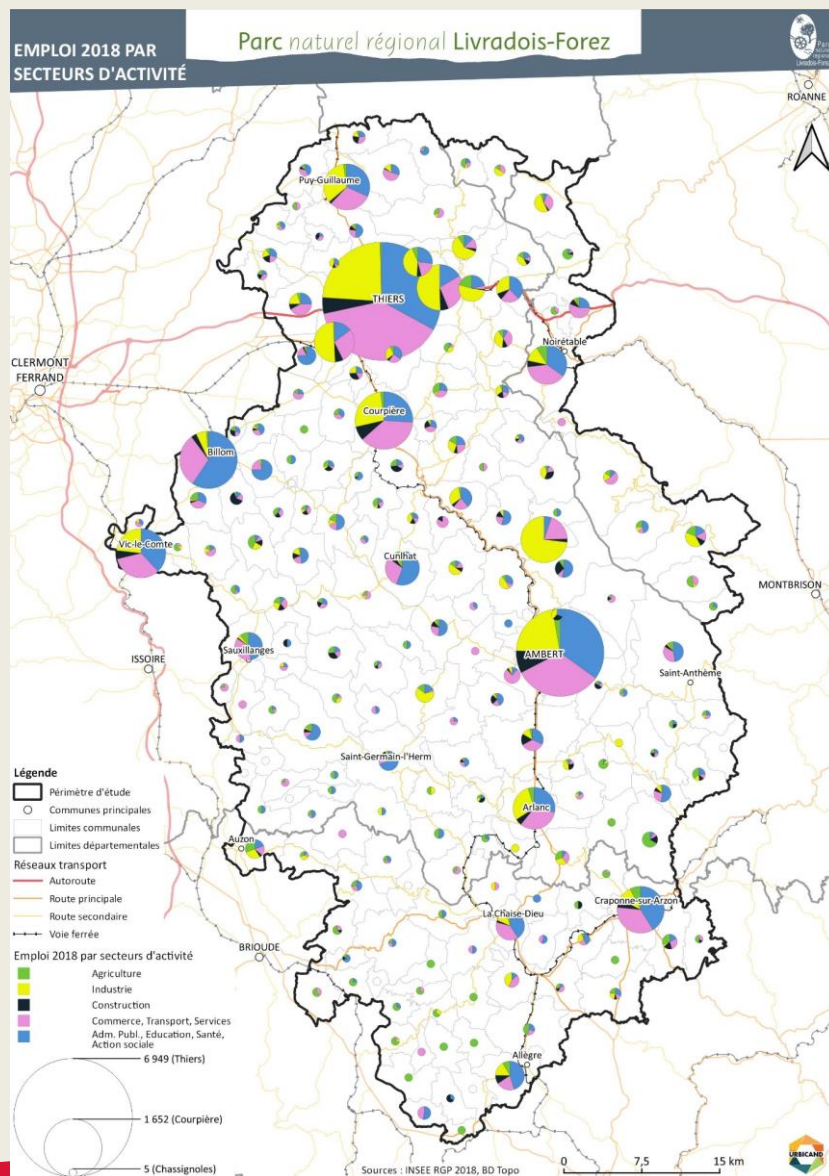
Evolution de la part des logements vacants du PNR Livradois-Forez entre 1968 et 2018





Activité économique & Emploi

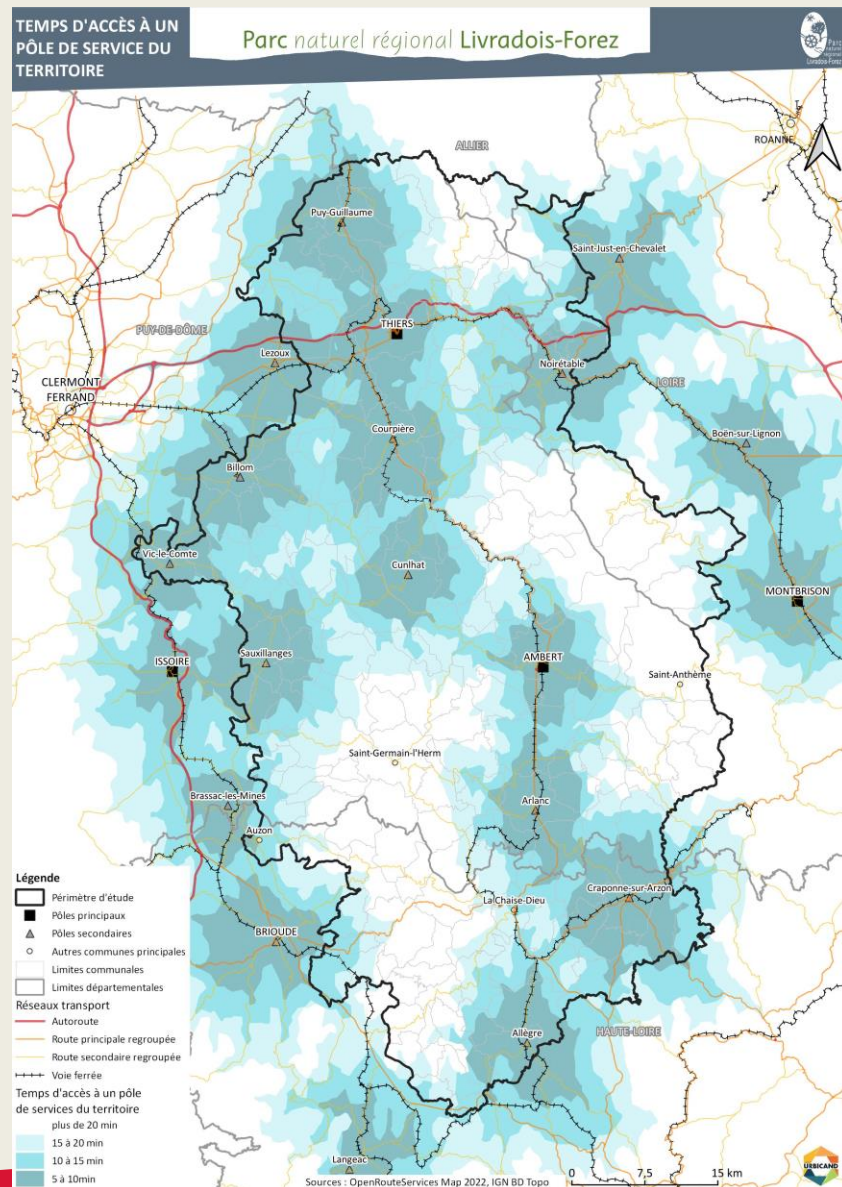
- Deux principaux bassins d'emploi, **relativement fragiles** (emploi en baisse) – une **résidentialisation croissante** du territoire
- Des **moteurs économiques** forts : industrie, service publique, commerce
- Des **actions d'accompagnement** : Réseau Entreprendre, territoire zéro chômeurs, marketing territorial...
- **Des problématiques à souligner** :
 - Déficit d'attractivité du territoire pour les jeunes et les profils nécessaires
 - Difficultés de recrutement et de transmission des entreprises
 - Interrogations sur la **transition vers de nouveaux modèles économiques** : transition écologique et sociale, ESS, nouvelles attentes des salariés, réindustrialisation...





Organisation des services et des mobilités

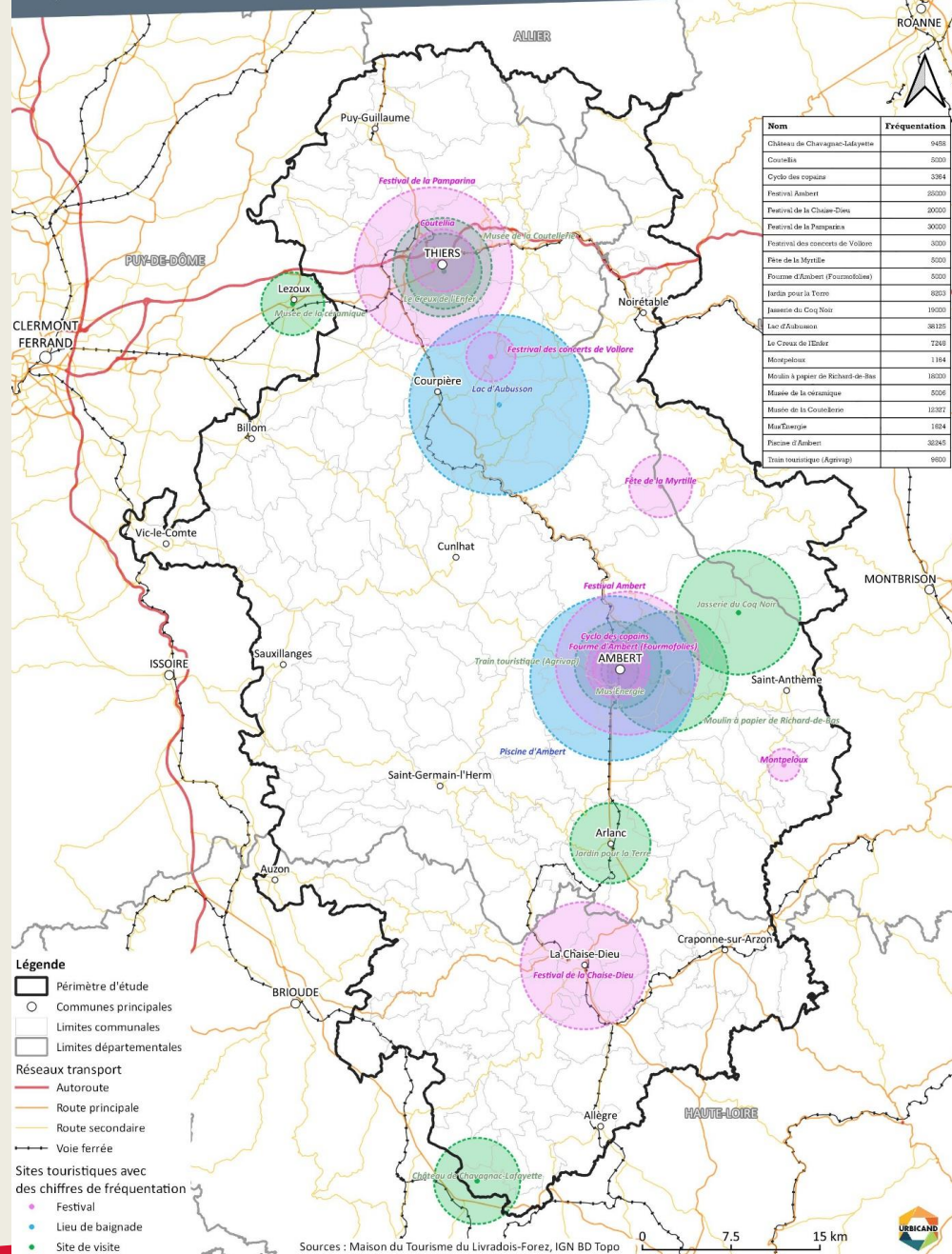
- Un **réseau de pôles de services et de commerces**, existant mais fragile, en particulier dans la partie sud du territoire
- Des « **zones blanches** » qui interrogent : Haut Livradois, Haut-Forez
- Des **outils de mobilité réduits**, avec une offre ferrée qui s'étirole, quelques lignes routières, des pratiques vélo peu développées => **dépendance forte et croissante à la voiture individuelle**
- Des interrogations qui se renforcent : crise énergétique, problématiques d'isolement et d'immobilité avec le vieillissement
- Un **déficit de stratégie de mobilité à l'échelle du Parc**, avec des EPCI qui portent des actions mais sans suffisamment de cohérence territoriale





Tourisme et loisirs

- Un **positionnement en marge des grands flux touristiques** régionaux – importance du tourisme de passage, des résidences secondaires
- Des **atouts à valoriser** : patrimoines, évènementiel, route des métiers, activités de pleine nature, tourisme durable, itinérance...
- Une **offre d'hébergement et de restauration peu étoffée, et fragile** (transmission, rentabilité...)
- Des interrogations pour **développer les mobilités touristiques alternatives**
- Des phénomènes à considérer pour l'avenir : évolution des attentes et pratiques des visiteurs, renforcement des fréquentations des milieux naturels...





Développement culturel

Des pratiques culturelles bien développées avec la montée en compétences des EPCI : lecture publique / réseau « Passeurs de mots », offre cinéma et enseignement musical bien développés

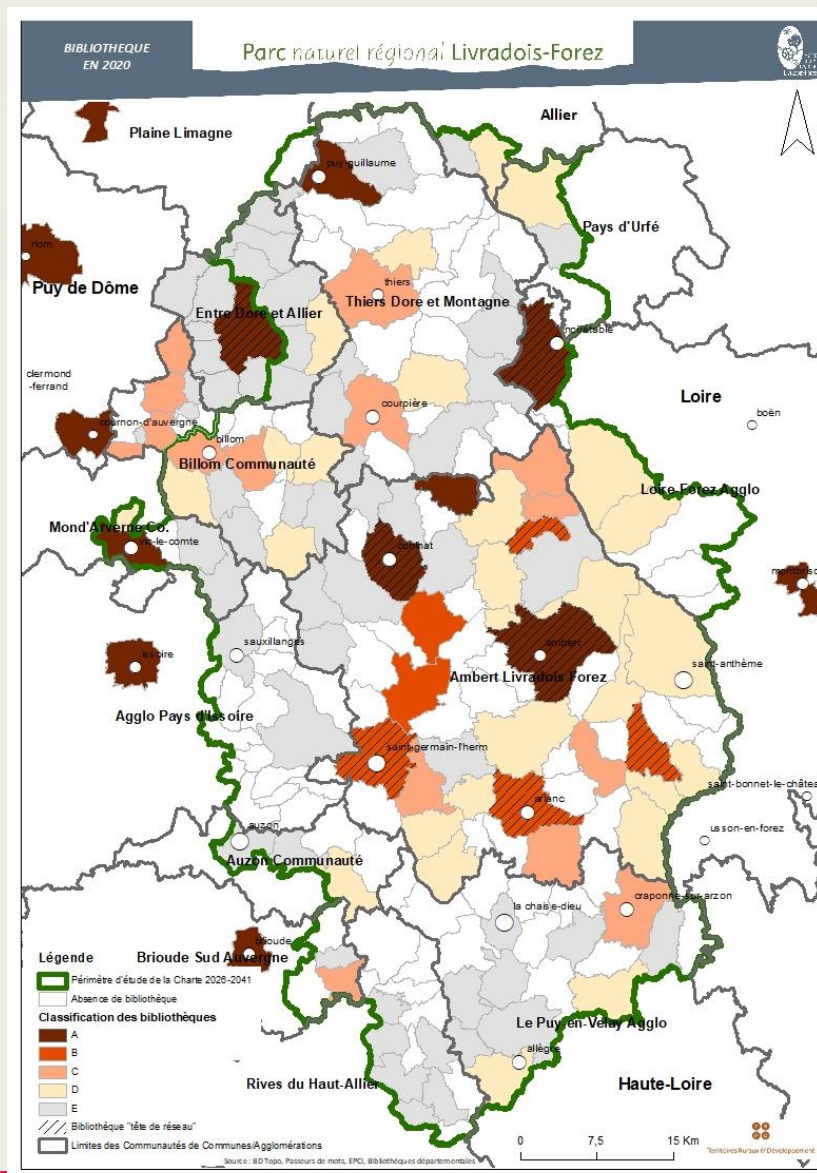
Un bon maillage d'équipements de diffusion, et une programmation riche et diversifiée (festivals, évènements socioculturels, programmation des EPCI)

Des problématiques à souligner :

- Connaissance des pratiques des habitants et acteurs
- Contexte budgétaire contraint des EPCI
- Fragilité de l'offre culturelle (qualité, maillage) dans les franges sud et ouest du territoire
- Besoins de mise en cohérence et de mutualisation



- Entre EPCI et « réseaux culturels du Parc » (Ciné Parc et Passeurs de Mots), acteurs professionnels et associatifs
- Entre territoires (inter-EPCI, Echelle PNR et hors PNR)



Séquence questions/réponses



TEMPS 2



Ateliers participatifs



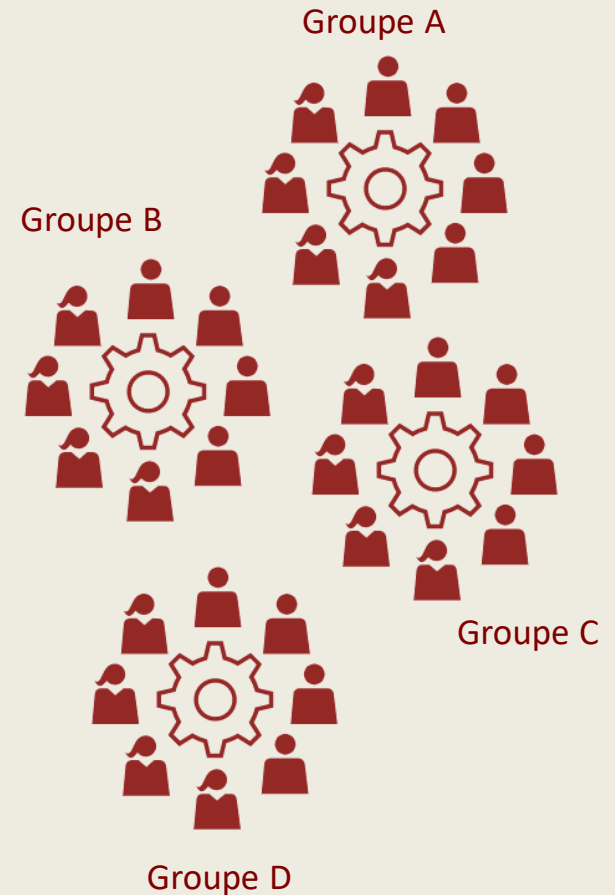
Proposition d'organisation

Objectifs :

- Echanger sur les problématiques du territoire
- Identifier les problématiques majeures à traiter dans la future charte

Travail en groupes (8 personnes max par groupe)

- 3 temps successifs de 20'
- Support = tableau des problématiques identifiées (3 séquences = 3 tableaux)
- Répartition des « points d'importance » après échanges au sein du groupe (somme =30)
- Gestion du groupe par un binôme élu/technicien



Exemple de tableau des problématiques

PROBLÉMATIQUES DE LA SÉQUENCE « PATRIMOINES »	GROUPE A	COMMENTAIRES POSSIBLES (PRÉCISION, LOCALISATION ..)
Des difficultés de conciliation entre exploitation forestière et biodiversité	10	
Des impacts liés à l'intensification de l'agriculture sur la biodiversité	5	
Un impact du développement grandissant des loisirs motorisés		
Une standardisation et un déficit de qualité des constructions dans le paysage	5	
Une uniformisation des paysages forestiers et agricoles	5	
Une disparition des structures paysagères (haies, arbres, vergers...)		
Un manque d'appropriation des patrimoines culturels et historiques	2	
Une dégradation des patrimoines bâtis et architecturaux	3	
<i>Autres problématiques (1-2) :</i>		
Total des « points d'importance »	30	



Synthèse des ateliers



Groupe A



Groupe B



Groupe C



Groupe D



Tableau séquence
« Patrimoines »

Tableau séquence
« Ressources »

Tableau séquence
« Cadre de vie »



Synthèse des ateliers

Tableau séquence
« Patrimoines »

Graphique à insérer à la
fin de la réunion



Synthèse des ateliers

Tableau séquence
« Ressources »

Graphique à insérer à la
fin de la réunion



Synthèse des ateliers

Tableau séquence
« Cadre de vie »

Graphique à insérer à la
fin de la réunion



Conclusion



Prochaines étapes

ETUDES PREALABLES

- Concertation grand public *22, 23 24 septembre*
- Comité de pilotage en *octobre*
- Finalisation du diagnostic en *octobre*

PROJET STRATÉGIQUE

- *Elaboration du projet stratégique entre octobre et mars*
- Prochains ateliers territoriaux : *janvier 2023*



Parc naturel régional Livradois-Forez

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE
LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ET DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE CADRE
DU PROGRAMME LEADER 2014-2022

